

Si l'appareil militaire hexagonal devait être déployé dans un « engagement majeur », comparable à la guerre en Ukraine, il pourrait, selon ses plans, tenir un front de 80 kilomètres. Pas plus

## Armée française : les chiffres qui font peur

### Point de bascule

Une carte présentée mardi par le ministère russe de la Défense semble témoigner du rapide retrait opéré par l'armée de Moscou dans l'est et le sud de l'Ukraine où elle est confrontée à une contre-offensive des forces ukrainiennes. Dans le nord-est de l'Ukraine, où l'armée russe a essuyé une sévère défaite le mois dernier, les forces de Moscou semblent avoir reculé d'une vingtaine de kilomètres vers l'Est.

Jean-Dominique Merchet

SI L'ARMÉE FRANÇAISE était, demain, déployée dans un « engagement majeur » de « haute intensité », comme en Ukraine, elle pourrait tenir un front de 80 kilomètres. Pas plus. 80 kilomètres, c'est la distance entre Kupiansk et Lyman - où se déroule une partie de la contre-offensive ukrainienne sur un front long de plus de 1000 km. Rapporté à la France, c'est par exemple Dunkerque-Lille ou Strasbourg-Mulhouse.

Comment en arrive-t-on là ? En appliquant les « abaques », les méthodes

de calcul utilisées par l'état-major de l'armée de terre. L'un de ses représentants expliquait récemment que, dans le modèle français, « une brigade tient 20 km de front » et qu'« une brigade, c'est 6000 hommes et 1500 véhicules ».

Ce chiffre n'est pas secret, mais il est rarement mis sur la place publique, comme celui de la capacité de déploiement dans un « engagement majeur ».

« Nous avons la capacité de commander et d'armer en partie un « corps d'armée » de 25 000 hommes. Il nous

faudrait plusieurs mois pour le mettre en place », indique un haut responsable. Faites le calcul : 6 000 hommes pour 20 km, cela fait 300 hommes par km avec 25 000 hommes. Dunkerque-Lille...

**Contrats opérationnels.** Interrogé par l'Opinion, un officier confirme : « C'est exact. On pourrait étirer la force, mais, avec une densité plus faible, cela n'aurait pas le même effet. »

Pour mieux comprendre, il faut s'intéresser aux « contrats opérationnels » des armées. Ils sont fixés par la loi. Contrairement aux précédentes, la dernière loi de programmation militaire (LPM 2019-2025) ne donnait pas de chiffres précis, n'ayant le tour dans le jargon des états-majors : « Une capacité de commandement terrestre de niveau corps d'armée (CRR-FR), et les moyens organiques de nature à

permettre d'assumer les responsabilités de Nation-cadre correspondant au niveau divisionnaire »...

Les chiffres n'en existent pas moins. Le « corps d'armée » français, c'est environ 25 000 hommes. Il est composé de deux « divisions lourdes » et d'éléments dits « organiques » pour les appuyer et les soutenir, ainsi que des moyens de commander

Page 2





Démonstration de l'armée de terre française au salon Eurosatory, en juin dernier.

●●● **Suite de la page 1**  
L'ensemble (états-majors, transmissions). L'armée de terre ne pourrait pas, à elle seule, fournir l'ensemble de ces moyens. Une seule des « divisions lourdes » serait franco-française, sachant que l'armée de terre n'en aligne que deux : la 1<sup>re</sup> et la 3<sup>e</sup>.

L'autre division serait mise à disposition par un ou plusieurs pays alliés, mais commandée par les Français. La loi de programmation militaire précise que les forces françaises sont « susceptibles d'être renforcées par des brigades alliées pour constituer une division de type Otan ». Pour certaines fonctions, comme la défense sol-air ou le « bréchetage » (la capacité de franchir des obstacles), l'armée française devrait impérativement faire appel à des moyens alliés.

Le « corps d'armée » serait engagé dans un cadre multinational, vraisemblablement l'Otan. A côté, la France conserverait, au moins en partie, ses forces déployées en Afrique, une présence sur le territoire national, y compris outre-mer, ainsi que la capacité d'intervenir dans une autre crise, de type Mali, avec 5000 hommes.

Le « corps d'armée » et ses 80 km de front ne concernent que l'armée de terre. A côté, l'armée de l'air pourrait fournir « jusqu'à 45 avions de chasse » et la Marine nationale son « groupe

## On le constate en Ukraine: à la guerre, la « masse » compte. Or, l'armée française de 2022 a été construite sur un modèle différent, celui d'une « force expéditionnaire » professionnelle relativement légère

aéronaval », le porte-avions Charles-de-Gaulle et son escadre, « hors arrêt technique majeur » précise la loi. Des forces spéciales et des capacités cyber s'y ajouteraient.

**Capacité de projection.** La France veut s'appuyer sur ses « marquants stratégiques » comme la capacité d'être une « nation-cadre », c'est-à-dire de commander et soutenir une opération multinationale. Ou celle d'« entrée en premier » sur un théâtre d'opérations, ce qui nécessite de la robustesse et des capacités de projection.

Un autre « abaque » donne des indications intéressantes sur les forces terrestres. « Pour contrôler une zone, il faut un soldat pour 40 personnes », entend-on dans l'armée de terre. 25 000 hommes permettraient donc de « tenir » efficacement un secteur peuplé d'environ un million d'habitants: c'est le Var, la Moselle ou l'Ille-et-Vilaine. Mais pas le Nord (2,6 millions) ou les Bouches-du-Rhône (2,1). On comprend mieux pourquoi, en Afghanistan, les 2800 militaires français de la brigade Lafayette n'ont jamais réussi à « tenir » véritablement les régions de Kapisa et Surobi (environ 500 000 habitants sur 3000 km<sup>2</sup>). Sans parler de l'immense Sahel, avec 5 000 hommes... Le cas du Kosovo est plus convaincant: l'Otan y était arrivé en 1999 avec près de 50 000 hommes, pour moins de 2 millions d'habitants sur 100 000 km<sup>2</sup>.

On le constate en Ukraine: à la guerre, la « masse » compte. Or, l'armée française de 2022 a été construite sur un modèle différent, celui d'une « force expéditionnaire » professionnelle relativement légère. Depuis plus de trente ans, elle a participé à de nombreuses opérations extérieures (Opex), comme le ra-

conte le colonel Michel Goya dans *Le temps des guépards* (Tallandier, 2022).

Dans le même temps, ni le pouvoir politique, ni les états-majors n'ont voulu renoncer à leurs ambitions stratégiques, s'accrochant à un « modèle d'armée complet » au nom de la « cohérence »: les Opex en Afrique ou ailleurs, mais aussi la dissuasion nucléaire, la protection du territoire national, la présence en « Indo-pacifique », etc.

Résultat: une « armée échantillonnaire », qui possède un peu tous les moyens - comme les Américains - mais en très faible quantité - pas comme les Américains. On l'a vu avec les canons Caesar: en fournir 18 à l'Ukraine revient à amputer l'armée de terre d'un quart de son parc. Même chose pour les stocks de munitions: depuis la livraison, en juin, des premiers systèmes d'artillerie américains HIMARS, l'armée ukrainienne a tiré plus de roquettes (« environ 400 » selon une source militaire) que n'en possède l'armée française, de l'ordre de 260. Et pourtant, cela coûte cher: 43,9 milliards au budget 2023, soit 11,2 milliards de plus qu'en 2017 (+25%).

Même « échantillonnaire », l'armée française a des « trous dans la raquette ». Deux points sont particulièrement sensibles: les frappes dans la profondeur et la défense sol-air. Autant de capacités qui font, aujourd'hui, la différence sur le théâtre ukrainien. Dans les centres de réflexion militaire, on estime que le « champ de bataille » d'un engagement terrestre majeur pourrait s'étaler jusqu'à « 500 km de profondeur ». C'est la distance jugée nécessaire pour frapper l'ennemi à l'arrière: ses centres de commandement, ses zones de ravitaillement, ses axes logistiques, etc.

**Drones.** Pour cela, il faut des missiles sol-sol précis et à longue portée, comme les ATAMCS américains, les Iskander russes, les Lora israéliens (utilisés par l'Azerbaïdjan contre l'Arménie). La France en est totalement dépourvue. La mission de « frappe dans la profondeur » y est confiée à l'armée de l'air. Mais des doutes surgissent sur sa capacité à l'assumer. « En cas d'engagement majeur, l'armée de l'air et la marine seront focalisées sur la bataille dans leur milieu et on ne pourra sans doute pas compter sur elle pour nos besoins tactiques », entend-on. Alors que le combat « interarmées » (Terre, Air, Mer) s'imposait, depuis une génération, comme une donnée incontestable, des voix réclament aujourd'hui « une autonomisation de chacune des armées pour mener la bataille », sur le modèle du Marine Corps américain.

Quant à la défense sol-air, elle a été la grande négligée des dernières décennies. Une situation d'autant plus criante qu'elle a beaucoup évolué: il ne s'agit plus seulement de se protéger contre les avions et les hélicoptères, mais aussi contre les missiles, y compris balistiques, et toute la gamme des drones ou les nouvelles munitions rôdeuses, dont la France est également dépourvue.

Les chefs militaires le reconnaissent en privé: « Nous avons jusqu'à présent vécu dans un relatif confort opérationnel, mais l'invasion de l'Ukraine est un vrai point de bascule. » Une nouvelle loi de programmation militaire (LPM) est en préparation pour la période 2024-2030. Elle sera « discutée » au Parlement début 2023. Malgré les éléments de langage qui l'accompagneront, il ne faut sans doute pas en attendre des bouleversements majeurs dans la doctrine militaire ou les grands programmes d'armement. Emmanuel Macron a d'ailleurs fixé une méthode restrictive, le 13 juillet dernier: « Point n'est besoin de penser des exercices théoriques ou qu'on mènerait en dehors du gouvernement et de nos armées. » Bref, on reste dans l'entre-soi, hors tout débat contradictoire.

@jdomerchet

## La dissuasion nucléaire, point aveugle de la « haute intensité »

LA DISSUASION NUCLÉAIRE est le point aveugle des débats en cours sur la nécessité de préparer l'armée française à des « engagements majeurs » de « haute intensité », comme en Ukraine. Car la doctrine française de dissuasion vise justement à éviter la guerre avec les puissances nucléaires - la Russie ou la Chine - en les menaçant de « dommages inacceptables » pour eux. On comprend donc de plus en plus mal comment une bataille terrestre de grande ampleur contre de tels « compétiteurs stratégiques » pourrait être compatible avec la stratégie nucléaire française.

L'un des meilleurs spécialistes du sujet, Bruno Tertrais, le reconnaît: « L'articulation des forces classiques et des forces nucléaires mériterait d'être explicitée », écrit-il dans une étude de la Fondation pour l'innovation politique (Fondapol) intitulée « Quel avenir de la dissuasion nucléaire ? ». Pour habile qu'elle soit, la réponse officielle n'est pas totalement convaincante. Elle a été formulée par le président Macron lors de son discours de février 2020 à l'École de guerre: « Forces conventionnelles et forces nucléaires s'épaulent en permanence ». Point, à la ligne.

**Guerre froide.** Durant la guerre froide, lorsqu'il s'agissait de faire face à l'Union soviétique, les choses étaient plus claires. Déployée en Allemagne et dans le Nord-Est de la France, la 1<sup>re</sup> Armée française, composée en majorité d'appelés du contingent et plutôt mal équipée, devait encaisser le choc de l'assaut russe



Les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins comme le « Terrible » sont une composante de la dissuasion nucléaire française.

durant une semaine. Pas plus. Chacun savait qu'elle risquait d'être écrasée et que plusieurs milliers, voire dizaines de milliers de jeunes Français seraient tués. Cela aurait permis au chef de l'Etat de justifier l'emploi d'armes nucléaires, d'abord au niveau tactique (sur le champ de bataille), puis, si l'ennemi poursuivait son agression, avec des frappes stratégiques contre ses villes.

Nous ne sommes plus dans cette configuration. Alors que, dans la guerre d'Ukraine, Vladimir Poutine se risque à une forme de chantage nucléaire vis-à-vis de l'Otan, il faut sans doute redéfinir les paramètres à nouveaux frais.

Le président Macron aurait discrètement confié cette réflexion au ministre des Armées Sébastien Lecornu. En revanche, la haute hiérarchie militaire s'en tient soit à la « récitation du catéchisme » - les discours présidentiels -, soit à un silence embarrassé. Même semi-public, il n'existe aucun débat sur ces questions, tant le monopole de la parole présidentielle s'impose désormais. Le temps est loin où, dans les années 1960, une brillante école de pensée (Raymond Aron et les généraux Ailleret, Beaufre, Gallois, Poirier) concevait la stratégie française et en discutait.

Aujourd'hui, très peu de voix critiques se font entendre, y compris dans les think tanks, si ce n'est parfois celle des partisans du désarmement nucléaire. Dans les cercles officiels, le mot même de « dissuasion » n'est prononcé que du bout des lèvres. Un grand chef militaire préfère parler pudiquement de « manœuvre de décarrement ».

La dissuasion ne saurait d'ailleurs être uniquement nucléaire. Bruno Tertrais le constate: « La France ne devrait pas s'interdire de rappeler qu'elle reconnaît et pratique d'autres formes de dissuasion, tout en continuant de souligner que la dissuasion nucléaire en est une forme particulière et unique. »

L'absence de débats sur la dissuasion nucléaire et l'insistance nouvelle sur les « engagements majeurs » de nature conventionnelle possèdent néanmoins une grande vertu aux yeux des armées et de l'industrie de défense: elles justifient la poursuite ou le lancement de grands programmes d'armements, sans ruptures majeures depuis les années 1960. Il n'y a pas de raisons que cela change, puisque, dans la communauté de défense, chacun y trouve son compte. Sauf, justement, la Cour des comptes qui se demande comment financer tout cela.

J.-D.M.

## Comment l'UE va former les militaires ukrainiens

A BAS BRUIT, LA GUERRE d'Ukraine sert d'accélérateur à la défense européenne. Certes, l'Otan et le lien avec les Etats-Unis sont renforcés par l'agression russe, mais Bruxelles s'active de son côté. L'UE le fait au travers de deux structures: la Facilité européenne pour la paix (FEP) et la future mission de formation des militaires ukrainiens, EUMAM (European Union Military Assistance Mission).

Cette dernière a été annoncée fin août par le haut-représentant Josep Borrell et elle pourrait être officiellement lancée le 17 octobre prochain, sauf blocage de la part de la Hongrie. Complémentaires des formations déjà engagées par les alliés - en particulier les Britanniques -, l'EUMAM se concentrera sur l'instruction « collective » des soldats ukrainiens, après leur formation individuelle: manœuvrer en sections, compagnies, voire bataillons. Des formations spécialisées (médecine de guerre, déminage, cyber...) seront également proposées.

Chaque Etat membre volontaire fournira les « modules » qu'il souhaite et Bruxelles assurera le financement des « coûts communs » de cette mission. L'EUMAM fonctionnera sur le territoire

**A lire sur l'opinion.fr: « L'UE confrontée au défi d'intégration des réfugiés ukrainiens »**



de l'UE, pas en Ukraine. Cela se fait au prix d'une acrobatie juridique: en principe, l'UE ne peut pas mettre en place des missions militaires chez elle. Elle sera donc « provisoirement » installée dans l'UE, mais fonctionnant « pour l'extérieur ».

La Pologne devrait jouer un rôle majeur dans l'EUMAM, mais l'Allemagne souhaite également s'investir. La France y participera, indique le ministère des Armées et pourrait s'appuyer sur sa présence mi-

litaire en Roumanie. L'objectif est de former plus de 10 000 militaires ukrainiens durant l'hiver

**Politiquement correct.** L'autre mécanisme, la Facilité européenne de paix, porte assez mal son nom, puisqu'il s'agit de financer un effort de guerre. Qu'importe le « politiquement correct » bruxellois, l'urgence est là. Dotée par chacun des Etats membres en proportion de son PIB, elle remboursera ces mêmes Etats du montant de leurs livraisons d'armes à l'Ukraine. L'UE ne fournit pas directement des équipements militaires à Kiev. Il s'agit d'un mécanisme de solidarité financière au sein de l'Union, les plus riches finançant les livraisons des plus pauvres. Il fonctionne au bénéfice des pays d'Europe de l'Est, moins riches mais capables de fournir dans l'urgence des matériels anciennement soviétiques.

Dès la fin février, une première tranche de 500 millions avait été débloquée. Nous en sommes aujourd'hui à 2,6 milliards et la sixième tranche est en cours de discussion. Les remboursements aux Etats pourraient débuter avant la fin de l'année et s'étaler jusqu'en 2027.

Lors de sa création en 2021, le budget prévisionnel de la FEP était de 5,7 milliards sur sept ans. Personne, alors, n'imaginait que celle-ci serait utilisée pour une guerre en Europe. Elle était surtout utilisée pour des opérations en Afrique. Avec les sommes déjà allouées (1,2 milliard) sur d'autres théâtres de l'Ukraine, la FEP a déjà engagé près de la moitié de son budget septennal. Il faudra vraisemblablement abonder ce fond en 2023. Trois Etats membres (Irlande, Autriche, Malte) s'interdisent de financer des armes létales, mais compensent avec des équipements non-létaux.

J.-D.M.